



Je refuse la garde alternée

Par **lamartine**, le **31/01/2011** à **10:53**

Bonjour, rnje suis séparée du pere de mes filles depuis bientot 4 ans! ns n etions pas marié! rnelles vont chez leur pere un weekend sur deux et la moitié des vacances scolaires! il me verse une penssion alimentaire que le juge a fixé a 500 e, en fonction de son salaire! je viens de faire appel a un huissier car il me verse la penssion tout les mois mais le tarif depend de son bon vouloir! rnActuellement il veut faire une demande de garde alternée, et je mis refuse!! rnpour les raisons suivante! rnil m a battu quand j étais enceinte de 5 mois de ma derniere fille (j ai un certificat du medecin) rnma fille n avais qu un ans quand on c est séparé! rnil travail tout le temps et c'est leur belle mere qui s en occupera! rnil consomme bcp trop d alcool ! rnnaider moi!!!!!! peu t il obtenir la garde alternée????

Par **Melanie555**, le **31/01/2011** à **15:04**

Sur la base de quel "élément nouveau" repose sa requete de garde alternée ?

Par **lamartine**, le **31/01/2011** à **19:11**

il ne veut plus payer de penssion alimentaire!!!!c est sa premiere requete!!!! rnmais il dit quand meme que ses filles lui manque! pourtant je lui est proposer de les prendre de temps en temps le mardi soir ou le dimanche aprem!!!! il me dis qu il ne peu pas (trop de travail! ou qu'il n as pas le temps de vivre pour lui!!) rnil m a demandé de prendre que notre plus grande fille en alternée car la plus petite l ettouffe soidisant!!!! rnmais il est malin! et ne dira pas c'est argument là au juge!! rnje pense que c'est vraiment pour ne plus versée de penssion qu il veut la garde

alternée!!!! n pour le bien être de mes filles se n ai franchement pas possible!!!! n elle seront d équilibré! autant pour l alimentation , les leçons ! les heures de sommeil! n l élément nouveau c'est l appel a l huissier pour la pension!! tout part de là!

Par **Marion2**, le **31/01/2011 à 19:24**

S'il ne veut plus payer la pension alimentaire, au prochain impayé, vous contactez un huissier avec le jugement. n Demandez un paiement direct ou une saisie sur salaire.

Par **lamartine**, le **31/01/2011 à 20:26**

j ai déjà eu recours a un huissier pour la pension alimentaire! n et c'est justement pour cela qu'il demande la garde alternée car il ne veut plus me donner d argent!

Par **Marion2**, le **31/01/2011 à 20:52**

vous ne vous en occupez pas. La pension doit vous être versée tous les mois maintenant. n S'il veut faire une requête au JAF, laissez le faire et vous expliquerez au JAF le motif de sa demande de garde alternée et que vous avez dû faire appel à un huissier. n n Ce n'est pas parce qu'il aura votre fille en garde alternée qu'il n'aura plus de pension alimentaire à verser. n n Ne discutez pas avec lui de cette garde alternée.

Par **Melanie555**, le **31/01/2011 à 21:09**

[citation]il demande la garde alternée car il ne veut plus me donner d argent!
n n [citation] n n La garde alternée ne le soustrait pas au paiement d'une pension, surtout s'il y a une grande différence entre vos revenus. n n Si c'est là sa seule motivation, laissez le faire. mais en attendant continuez les poursuites pour le paiement de la pension.

Par **lamartine**, le **31/01/2011 à 22:27**

merci, c'est toujours difficile , je pense avoir peur des représailles!!! n Ses mots et ses gestes peuvent être durs, les menaces! et j appréhende cette étape! n mais j espère pouvoir faire confiance en la justice! n je n ai pas confiance quand il a nos filles!!! j ai souvent peur qu'il leur arrive quelque chose!

Par **lamartine**, le **01/02/2011 à 17:34**

bon c' est partis je viens de recevoir les premier message de menace il me dit qu il va m enlever la garde !!! est ce possible?

Par **Marion2**, le **01/02/2011** à **17:54**

Envoyez lui un courrier recommandé AR (gardez une copie pour vous, ça pourra certainement vous servir auprès du JAF) en le mettant en demeure de cesser l'envoi de ces messages diffamatoires sous peine d'une plainte à son encontre.rnS'il refuse le recommandé, il vous sera retourné par la poste. Vous le gardez sans l'ouvrir et vous le donnerez ainsi au JAF.rnrnCe sont des SMS qu'il vous envoie ?

Par **lamartine**, le **01/02/2011** à **19:10**

oui ce sont des sms!!! que je garde de coté! mais il me dit qu il va me les enlevées!!!! qu elle angoisse !

Par **Melanie555**, le **01/02/2011** à **21:34**

Il joue avec vos nerfs. Ne vous laissez pas déstabiliser. Suivez les conseils de Marion.

Par **lamartine**, le **02/02/2011** à **11:30**

en effet il joue avec moi! cela depuis toujours!! je me suis toujours plié a ce qu il voulait donc là il ne supporte pas!!!rnais je des risques de perdre la garde ?rnPuis il me demande d avoir la garde que de notre plus grande fille!!! est ce possible?rne je trouve inadmissible qu il veuille séparé nos filles!! alors qu elle on toujours été ensemble!! est ce que un juge accepte de séparé des enfants?rne est ce que le faite qu il m ai frappé qd j etais enceinte peu joué en ma faveur?rne je ne sais plus quoi faire!!!rnj ai besoin de conseil !rnavec quel argument puis je etre sure de garder la garde de mes filles?est ce que le faite que je n ai pas de travail , peut etre un motif pour qu il est mes filles???

Par **Melanie555**, le **03/02/2011** à **11:55**

Envoyez lui la lettre recommandée pour lui demander de cesser ses propos diffamatoires. Cette lettre, rajoutée au fait que vous n'avez pas hésité à le faire poursuivre par un huissier lui montreront que vous savez et pouvez aussi vous défendre quand il le faut. Il comprendra petit à petit que vous "n'avez plus peur".

Par **bts13**, le **03/02/2011** à **12:17**

Bonjour,
Je suis étudiante BTS, pour l'obtention de mon diplôme, je dois présenter à l'oral et sur dossier une étude de marché sur un thème innovant. J'ai choisi de m'orienter sur le thème de la séparation, afin de m'appuyer sur des données concrètes et illustrer mon rapport, j'ai élaboré ce questionnaire. Je remercie toutes les personnes qui prendront le temps d'y répondre.
Le questionnaire est disponible grâce à ce lien, il suffit de faire un copier coller :
<https://spreadsheets0.google.com/embeddedform?formkey=dG1CU0F3UkhoaFFjTmdTU25JdUpPM2c6MQr>
Merci

Par **lamartine**, le **04/02/2011** à **08:19**

je n'arrive pas à trouver votre questionnaire ! votre lien ne fonctionne pas!!!!
marion et melanie, je vous remercie sincèrement pour vos conseils!!! si vous avez le temps de répondre aux questions que j'ai demandées sur mes filles, je serai très sympa!!!
merci beaucoup pour le temps que vous me consacrez! je vois que la solidarité existe encore en ce monde capitaliste!!!!!!